

## Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du mardi 20 octobre 2020

Date de convocation : 6 octobre 2020

Nombre de membres de l'Assemblée Générale : 16 titulaires – 16 suppléants

Le 20 octobre 2020, s'est tenue l'assemblée générale du GECT Alzette Belval, sous la présidence de Madame Marie-Josée VIDAL, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 6 octobre 2020.

Membres présents avec voix délibérative : M. ARIES, Mme BOEVER-THILL, M. CIMARELLI (procuration de Mme ZIROVNIK), M. DESTREMONT, M. HENROTTE, M. JACQUE, M. REHIBI (procuration de M. RISSER), Mme ROMEO, Mme VIDAL (procuration de M. FELTEN) et M. WEIMERSKIRCH

Membres excusés : Mme FATTORELLI, M. HEGAY, M. KNAFF, M. RISSER, M. WEITEN et Mme ZIROVNIK

Présents sans voix délibérative : Mme ARTS, M. BECK, Mme HABAY-LÊ, M. MAJERCSIK et Mme YERAL

La Vice-Présidente, Mme VIDAL, ouvre la séance à 19h40 en précisant qu'elle excuse M. HEGAY qui est souffrant et M. KNAFF qui est retenu à la Chambre des Députés, elle se charge donc de présider cette séance et, le quorum étant atteint, elle passe à l'examen des points à l'ordre du jour.

### 1. Installation de nouveaux membres du GECT Alzette Belval et Mise à jour de l'Assemblée Générale

#### DAG2020-03-01: Installation de nouveaux membres du GECT Alzette Belval et Mise à jour de l'Assemblée Générale

L'assemblée générale ayant entendu l'exposé de la Présidente et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- INSTALLE dans leurs fonctions :
  - o Pour la CCPHVA : Mme Viviane FATTORELLI, M Sébastien REHIBI, M Patrick RISSER et M Daniel CIMARELLI, membres titulaires de l'AG et M Gilles DESTREMONT, M Claude BOCEK, M Antoine FALCHI, M Stephan BRUSCO, membres suppléants de l'AG.
  - o Pour la Commune de Sanem : Mme Simone ASSELBORN-BINTZ Bourgmestre de Sanem, membre titulaire de l'AG. Mme Franca ROMEO reste membre suppléant de l'AG (et titulaire au Bureau).
  - o Pour le Département de Meurthe-et-Moselle : M Alain CASONI, membre suppléant de l'AG. M. ARIES reste membre titulaire de l'AG (et titulaire au Bureau).
- MET À JOUR la formation de l'Assemblée Générale du GECT Alzette Belval comme suit :

	voix	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Ville d'Esch sur Alzette	2	M Pierre-Marc KNAFF	Mme Daliah SCHOLL

Commune de Mondercange	2	Mme Anouk BOEVER-THILL	M Jeannot FÜRPASS
Commune de Sanem	2	Mme Simone ASSELBORN-BINTZ	Mme Franca ROMEO
Commune de Schiffflange	2	M Paul WEIMERSKIRCH	M Albert KALMES
État luxembourgeois	2	M Claude TURMES	Mme Marie-Josée VIDAL
État luxembourgeois	2	M Pierre GRAMEGNA	M Jean-Marie HAENSEL
État luxembourgeois	2	Mme Taina BOFFERDING	M Pol HENROTTE
Etat luxembourgeois	2	Mme Corinne CAHEN	M Jean-Claude FELTEN
CCPHVA	1	Mme Viviane FATTORELLI	M Gilles DESTREMONT
CCPHVA	1	M Sébastien REHIBI	M Claude BOCEK
CCPHVA	1	M Patrick RISSER	M Antoine FALCHI
CCPHVA	1	M Daniel CIMARELLI	M Stephan BRUSCO
CD54	3	M Christian ARIES	M Alain CASONI
CD57	3	M Patrick WEITEN	Mme Rachel ZIROVNIK
Région Grand Est	3	Mme Véronique GUILLOTIN	M Edouard JACQUE
Etat français	3	M Thierry HEGAY	M Frédéric CARRE

## 2. Élection du Vice-Président pour la délégation française du GECT Alzette Belval

### DAG2020-03-02: Élection du Vice-Président pour la délégation française du GECT Alzette Belval

Compte-tenu des changements opérés dans la délégation française, il convient d'élire un nouveau Vice-Président conformément à l'article 11 des statuts du GECT Alzette Belval,

M. CIMARELLI se porte candidat pour la délégation française.

Nombre de bulletins dans l'urne	14
A déduire les bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	14
Majorité absolue à	8
A obtenu Daniel CIMARELLI	14

Daniel CIMARELLI ayant obtenu la majorité absolue, l'Assemblée Générale installe Daniel CIMARELLI en qualité de Vice-Président du GECT Alzette Belval, il entre en fonction immédiatement.

## 3. Mise à jour de la composition du Bureau du GECT Alzette Belval

### DAG2020-03-03: Mise à jour de la composition du Bureau du GECT Alzette Belval

L'Assemblée Générale ayant entendu l'exposé de la Présidente et après en avoir délibéré, à l'unanimité, FIXE la composition du Bureau comme suit :

Délégation française	Délégation luxembourgeoise
Thierry HEGAY (Président)	Pierre-Marc KNAFF (1er VP)
Daniel CIMARELLI (VP)	Marie-Josée VIDAL (VP)
Christian ARIES	Anouk BOEVER-THILL
Patrick WEITEN	Franca ROMEO
Véronique GUILLOTIN	Paul WEIMERSKIRCH

M. Patrick RISSER, Président de la CCPHVA, est autorisé à siéger en qualité d'observateur, au côté de M. CIMARELLI.

#### **4. Validation du procès-verbal de l'Assemblée du 10 mars 2020**

##### **DAG2020-03-04: Validation du procès-verbal de l'Assemblée du 10 mars 2020**

L'assemblée générale ayant entendu l'exposé de la Présidente et après en avoir délibéré, à l'unanimité, VALIDE le procès-verbal du 10.03.2020, annexé à la présente.

#### **5. Remplacements, Accroissement Temporaire d'Activités ou Accroissement saisonnier d'activité**

##### **DAG2020-03-05: Remplacements, Accroissement Temporaire d'Activités ou Accroissement saisonnier d'activité**

##### **Remplacements, Accroissement Temporaire d'Activités ou Accroissement saisonnier d'activité**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,  
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 3 1° (accroissement temporaire d'activité) ou l'article 3 2° (accroissement saisonnier d'activité) ou l'article 3-1 (remplacements),  
Considérant que les besoins du service peuvent justifier l'urgence du remplacement d'agents territoriaux indisponibles, ou du recrutement de personnel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité ou à un accroissement saisonnier d'activité,

L'Assemblée Générale ayant entendu l'exposé de la Présidente et après en avoir délibéré, à l'unanimité:

##### **Cas des agents pour un accroissement temporaire d'activité ou un accroissement saisonnier d'activité**

- AUTORISE Monsieur le Président, pour la durée de son mandat, à recruter des agents contractuels pour des accroissements d'activité, dans les conditions fixées par l'article 3 1° et 2° de la loi du 26 janvier 1984 précitée. Il sera chargé de la constatation des besoins concernés, ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats selon la nature des fonctions exercées et de leur profil.  
La rémunération sera limitée à l'indice terminal du grade de référence.

##### **Cas des remplaçants**

- AUTORISE Monsieur le Président, pour la durée de son mandat à recruter, des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, pour remplacer temporairement un fonctionnaire ou un agent contractuel indisponible. Il sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil.  
La rémunération sera limitée à l'indice terminal du grade de référence.
- PREVOIT à cette fin une enveloppe de crédits au budget.

#### **6. Présentation du Rapport d'Activités 2019 (envoyé par mail le 26.06.2020)**

##### **DAG2020-03-06: Rapport d'Activités 2019**

L'Assemblée Générale ayant entendu l'exposé de la Présidente PREND ACTE du Rapport d'Activités 2019 joint à la présente délibération.

#### 7. Communication des décisions prises par le Bureau

ordinateur, logiciel,...), il est proposé de faire un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement. Le solde en investissement est d'office basculé sur l'année suivante s'il est positif.

#### DAG2020-03-07: Communication des décisions prises par le Bureau

L'Assemblée PREND ACTE des décisions prises par le Bureau du GECT Alzette Belval :

DB2020-03	Bureau du 20.10.2020	Validation du compte-rendu du bureau du 25 février 2020
DB2020-04	Bureau du 20.10.2020	Assurance des Risques Statutaires – nouveau contrat
DB2020-05	Bureau du 20.10.2020	Schéma de développement de l'agglomération transfrontalière d'Alzette Belval _ présentation et poursuite
DB2020-06	Bureau du 20.10.2020	Mission de préfiguration IBA Alzette Belval _ convention de partenariat GECT Alzette Belval / ENSA Nancy

La réunion s'achève à 20h15, Mme VIDAL clôt la séance en remerciant les personnes présentes.